



ESSTAR OMAR : LE CRI DE GAZA

N° 488 SAMEDI 20 JUIN 2026

Salaires, retraites, services publics, santé...

URGENCE

Depuis plusieurs années, les gouvernements successifs, de Sarkozy à Macron en passant par Hollande, se sont attaqués de front aux retraité·es, aidés par des experts et des médias complaisants. On le voit encore aujourd'hui avec la campagne, tout à fait déplacée, sur l'âge de départ en retraite (lire page 4). Les retraité·es répliquent et se défendent. Rassemblements, manifestations, actions diverses... On se rappelle que la pétition de notre syndicat contre la suppression de l'abattement fiscal de 10% a recueilli près de 10 000 signatures. Avec succès, puisque cette proposition a été abandonnée dans le projet de loi de finances 2026.

Néanmoins, la question du pouvoir d'achat reste le sujet numéro 1 pour la majorité des retraité·es. Et 2026 semble bien être une année noire de plus. Avec une augmentation de 0,9% au premier janvier 2026 au titre de l'inflation 2025, et de 0% de la complémentaire Agirc-Arrc, la réalité est que 60% des 17 millions de retraité·es touchent moins que le SMIC (1812 €) et que 30% sont en dessous de 1000€, dont 74% de femmes. On est loin, très loin, des campagnes de presse présentant les retraités comme des nantis.

L'explosion des prix du carburant depuis le début de la guerre qui, selon les experts, n'est pas encore tout à fait finie, a conduit mécaniquement à une envolée des prix des produits de consommation qui fragilise un peu plus le niveau de vie de millions de salarié·es et de retraité·es.

Bref, avec une inflation à 2,4%, la situation est préoccupante pour les retraité·es qui n'ont bénéficié que de 0,9% d'augmentation de leur pension au 1^{er} janvier et qui devront attendre le 1^{er} novembre pour la revalorisation des complémentaires Agirc-Arrco.

Il va falloir se remuer, un peu, beaucoup... Se rassembler et lutter. La situation économique, sociale et environnementale l'exige. La rentrée sociale doit être un grand rendez-vous de lutte pour exiger que les retraité·es ne soient plus maltraité·es. Notre syndicat prendra toute initiative en ce sens.

Syndicat CGT des retraité·es de Chaumont

CHATEAUVILLAIN : UNE USINE À POULET DANS LE PARC NATIONAL ?

PAGE 2

LES ÉBORGNEURS DE LA RÉPUBLIQUE

PAGE 2

LE PAVÉ À RACHID : LES OGRES

PAGE 3

NOUVEAUX OGM : MACRON ET L'EUROPE NOUS L'ONT FAIT À L'ENVERS

PAGE 3

HÔPITAL DE LANGRES AVENIR SANTÉ RESTE MOBILISÉE, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

PAGE 4



Fraîcheur...

Faire le point, parler guerre et paix, environnement, déserts médicaux, santé, hôpitaux (Chaumont, Langres, en passant par Rolampont), pouvoir d'achat des retraites, transports, culture...

Bref, débattre de l'activité du syndicat CGT des retraité·es de Chaumont, de son journal et de tant d'autres choses encore, c'était le but du remue-méninges organisé dans le cadre bucolique et rafraichissant d'un étang à Marmesse.

Par ces temps caniculaires, ça compte. Et aussi accueillir comme il se doit les nouveaux adhérents, la promo du 1^{er} Mai... Cela méritait une petite fête autour d'un barbecue (notre photo)

Richard Vaillant



Châteauvillain

Une usine à poulet dans le parc national ?

Le parc national a bien rendu un avis défavorable et argumenté au projet de poulailler de 38 500 volatiles à Châteauvillain. Or l'arrêté préfectoral du 29 mai considère qu'il n'a formulé aucune opposition à ce sujet. Pourtant le directeur du parc national, lui, considère ce projet incompatible avec les orientations de la charte du parc et s'inquiète des conséquences de l'épandage qui peut polluer les sols, des impacts sur les paysages et la ressource en eau.

Et justement, alors que nous entrons dans une ère de canicule et de sécheresse à répétition, un arrêté préfectoral de vigilance sécheresse, daté du 9 juin, vient d'être publié.

La préfète rappelle que cette phase de vigilance a pour objectif de préserver les ressources en eau et d'éviter le recours à des mesures plus contraignantes concernant l'arrosage des jardins, le remplissage des piscines ou encore le lavage des véhicules. Ces restrictions s'appliqueront-elles à la future usine à poulets ?

C'est sur le réseau public qu'elle va s'approvisionner pour abreuver les animaux, pour les opérations de nettoyage qui nécessitent énormément d'eau et pour alimenter les brumisateurs car les volailles sont très sensibles à la chaleur. Ce projet est une aberration écologique dans un parc national.

À quoi a servi la consultation du public quand les remarques formulées dans le registre en mairie, adressées à la

préfecture, ou exprimées dans la pétition qui a recueilli 2943 signatures, ne sont pas prises en compte. Qui décide aujourd'hui de l'implantation d'un tel élevage qui va à l'encontre de la protection de l'environnement, de la santé publique, du bien-être animal et des ressources en eau ? Est-ce la FNSEA, fournisseur d'aliment Nealia pour ces poulets ? Une entreprise qui appartient au groupe Avril, présidé par Arnaud Rousseau qui est aussi à la tête de la FNSEA.

Cet arrêté consacre un passage en force accordé par la préfecture. Tout cela pour offrir dans le commerce un mauvais poulet à trois euros le kilo, gonflé en 40 jours jusqu'à atteindre le poids requis pour les bénéficiaires de la grande distribution et de l'industrie agroalimentaire.

Marie-Rose Patelli



MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

Merci à Arlette, Chantal, Jean-Michel, Nicole, Daniel, Francine, Laurent, Guillaume, Xavier, Nathalie, Aline, Olivier, Aurore et Éric, Gérard, Mireille, Lionel, Christian, Anne-Marie, Francis et Christine, Liliane, Marie-Thérèse, Claire, Marinette, Bernard, Simone, Jacqueline, Annie, Ludmilla, Michèle, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Josiane, Hervé, Christian, Rachel, Michel, Josiane, Jean-Jules, Annick, Nathalie, Patrice, Dominique, Marie-Christine, Pierre, Richard, Sylvie, Jean-François, Christophe, Jeanne, Gillette et Jean-Claude, Jean-Pierre, Alain, Jean-Louis, Maurice, Anne, Christine, Patricia, Agnès, Jorge, Luc, Claudine, Colette, Christian et Marie-Claude, Marylène, Gisèle, André et Josette, Josette, Marie-Thérèse, Marie-Christine, Olivier, Jean-Luc, Margaret, Ludmila, Michel, Élise, Xavier, Jeannette, Séverine, Francis, François, Yvette, Jean-Marie, Claude, Jean-Claude, Évelyne, Abdel, Denis, Jacques, Jean, Patricia, Christine et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : Prénom :

Verse.....euros

Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraités de Chaumont

Les éborgneurs de la République et leurs maîtres...

Le soir du 30 mai, après la victoire du PSG en finale de la coupe des champions, partout en France la population est descendue dans la rue pour exprimer sa joie. Pas toute la population, mais beaucoup de monde assurément. Des jeunes en majorité, mais pas seulement. Bien plus de monde peut-être que pour la défense des retraites ou pour protester contre un génocide en cours. On peut le regretter, mais c'est ainsi.

Les autorités politiques et médiatiques sont très favorables à ces mobilisations populaires qu'elles encouragent généreusement. "Du pain et des jeux" ce n'est pas nouveau. Et s'il n'y a plus assez de pain, il y aura toujours des jeux.

La liesse populaire, d'autant qu'elle est en l'occurrence massive, s'accompagne inévitablement d'incidents. Ça ne date pas d'hier non plus. Mais les fins de 14 juillet dans nos campagnes ne sont-elles pas, elles aussi, parfois agitées ?

Donc « y'a de la joie », bien sûr, mais inévitablement il y a aussi des sottises, et des gens qui picolent (paraît-il) et même parfois aussi des excités qui en profitent pour casser une vitrine ou un abribus.

Est-ce une raison pour tirer dans le tas ?

Le soir du 30 mai, les forces dites de l'ordre ont tiré près de 2000 cartouches de LBD et au moins 4 personnes auront perdu un œil. Elles ont 43, 26, 14 et 13 ans et elles n'étaient pas impliquées dans les « débordements ».

Il faut qu'on nous explique ce qui peut justifier la mutilation à vie d'un enfant de 13 ans.

La réalité, c'est qu'il existe une police républicaine et une autre au service des possédants et de leurs serviteurs néofascistes. Afin de lever les derniers obstacles à la répression policière, le secrétaire général du syndicat des commissaires de la police nationale a proposé, sur Europe 1, tout simplement de changer la Constitution.

A. Fellner



Nouveaux OGM : Macron et l'Europe nous l'ont fait à l'envers

Le parlement européen a adopté ce mercredi une loi autorisant la culture et l'exploitation de plantes génétiquement modifiées. Ce texte était poussé par les multinationales du secteur et par de nombreux pays, dont la France. Il a été voté majoritairement par les droites et le centre.

Ces nouveaux OGM, appelés NGT (Nouvelles techniques génomiques) ne sont plus transgéniques. C'est à dire qu'on ne leur apporte plus de gènes extérieurs. On se contente désormais de trifouiller à l'intérieur de l'ADN de la plante pour tenter d'en modifier les caractéristiques.

L'Europe a décidé (sans la moindre preuve scientifique) qu'avec moins de 20 modifications, la plante restait assez conforme à l'original et ne posait donc pas de problème. Sauf qu'il peut toujours exister des effets indésirables mal maîtrisés. L'Anses elle-même (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) s'en est inquiétée

L'argument principal tient à l'idée qu'il faut bien rester dans le coup face à la Chine et aux Etats-Unis et surtout que ces nouveaux OGM vont permettre de développer des cultures résistantes au réchauffement climatique tout en produisant plus, sur de plus petites surfaces. Sauf que les recherches menées jusqu'à présent dans ce sens n'ont rien donné de vraiment probant.

Si on se demande pourquoi nos représentants acceptent de jouer ainsi le jeu des apprentis sorciers, la réponse se situe dans la deuxième partie de la loi. Car avec elle en effet les firmes sont autorisées à breveter les plantes qu'elles auront modifiées. Nul ne pourra plus les réutiliser sans leur payer des droits.

Les paysans qui conservent une partie des graines de leur récolte pour les semer l'année suivante vont vivre avec une épée de Damocles sur la tête. Car si leur nouvelle récolte possède des caractéristiques semblables à la plante brevetée, soit parce que le brevet aura intégré une partie déjà naturellement existante chez eux, soit suite à une pollinisation par une culture voisine, ils pourront être poursuivis et sanctionnés.

Un agriculteur bio dont la récolte aura été ainsi contaminée ne pourra non seulement pas commercialiser sa production dans le circuit bio, mais pourra se voir infliger l'obligation d'indemniser la multinationale qui aura tout simplement privatisé le vivant. Double peine, double injustice !

Et nous ne sommes pas ici dans de la science fiction. Monsanto procède déjà ainsi aux Etats-Unis. Ses avocats gagnent tous les procès face à des agriculteurs dont la bonne foi ne peut pourtant pas être mise en cause.

Au parlement européen, des amendements déposés par la gauche réclamaient au moins l'abandon de la brevetabilité, sachant que l'assemblée l'avait déjà massivement refusée en 2024. Mais ces amendements ont tous été rejetés sans débat. A la tribune, l'ancien ministre de Hollande et actuel eurodéputé macroniste, Pascal Canfin, a fait partie de ceux qui ont argumenté pour empêcher que les amendements soient étudiés.

Lionel Thomassin

Conférence

SUR LES IMPACTS DE CIGÉO SUR L'EAU

Mercredi 24 juin - 20h

Houdelaincourt - salle des fêtes

Erica Sandford, hydrogéologue indépendante, nous présentera les premiers résultats de son analyse hydrogéologique du dossier de Demande d'Autorisation de Création (DAC) de Cigéo.

Les éléments examinés à ce jour montrent que plusieurs études et modélisations relatives aux eaux souterraines et superficielles sont toujours en cours, tandis que le dossier comporte déjà des conclusions sur les incidences du projet sur les ressources en eau.

La préfecture va trop loin contre la démocratie et l'Andra trop loin dans la manipulation des faits. Le vase déborde ! Hors de question qu'elle touche à notre eau !

Initiative de la Coordination Stop Cigéo



Le pavé à Rachid

Les ogres...



Le patronat haut-marnais parie sur la jeunesse. Un titre (un peu prétentieux) dans une des pages éco du Jhm, ça le fait, comme on dit. Le reste de cette rubrique médéfiste est plutôt fade. On a même du mal à saisir ce qu'aime le patronat en cette jeunesse que l'on disait oisive... Pourtant, pour nous faire saliver, quel beau linge. Aux côtés du président du Medef 52 Nicolas Boulommier, le président du Medef Grand Est, le colonel *patron* de la BA 113 et la préfète de Haute-Marne.

Avouons-le, bougrement intéressés par les raisons de cet infini amour patronal pour la jeunesse, la lecture de cet article nous a bougrement déçus. Nous ne demandions pas mieux nous, vieux soixante-huitards, que de remettre en cause nos préjugés sur les exploités, les capitalistes ou pour être plus gentils, les tauliers, les singes, les pachas, les négriers. Un ami qui manipulait l'argot à merveille les appelait les machines à tamiser les salaires...

Des préjugés, nous en avons en lisant des stats qui nous apprennent que les jeunes de moins de 25 ans sont 2,5 fois plus exposés aux accidents du travail que le reste des salariés*. Que d'après les derniers chiffres de l'assurance maladie, 22 travailleurs de moins de 25 ans sont morts en 2025. Comme ce jeune de 15 ans (quinze ans !) qui conduisait un chariot élévateur dans une entreprise de matériaux. L'engin s'est retourné sur lui dans un virage. L'adolescent était en stage d'observation depuis quelques jours lorsque cet accident mortel est survenu...

Et on ne saura jamais si le colonel de la base 113 a repris, sans trémolo dans la voix, le message lancé par son supérieur qui a estimé que la France devait être prête "à accepter de perdre ses enfants".

Nous, les vieux de la vieille, avons plutôt l'impression que cet aréopage de VIP regarde la jeunesse comme l'Ogre regardait le Petit Poucet et ses frères. Et s'écriait : « Ça sent la chair fraîche ! »

Rachid R. 17 juin 2026

Inadmissible...

Le gouvernement plafonne les arrêts maladie

Salarié-es, n'ayez ni cancer, ni grossesse à risque, ni dépression, ni aucune maladie à même de vous invalider trop longtemps. Fidèle à la philosophie macroniste, qui tend à rogner les droits tout en accusant les usagers d'abus, le gouvernement a publié, le 13 juin, au *Journal officiel* un décret limitant la durée des arrêts de travail à un mois pour la première prescription, et deux pour une prolongation.

Loin de toute considération médicale ou de tout bénéfice thérapeutique avéré, cette réforme traduit une nouvelle fois le pilotage des politiques de santé par la contrainte budgétaire. Au contraire, dans la plupart des cas, ces décrets présentent de graves risques pour la santé publique : compte tenu du manque criant de médecins traitants et de la difficulté à prendre rendez-vous, nombre de travailleuses et travailleurs risquent de ne pas avoir la possibilité d'obtenir des arrêts pourtant nécessaires, avec tous les dangers individuels et de santé publique que cela implique. Enfin, comme le signale la CGT, « *le principe même d'une limitation remet en cause le fait que ce sont des médecins qui déterminent la durée de l'arrêt* ».

La Sécurité sociale a vocation à protéger les travailleuses et les travailleurs de ce pays : c'est de moyens qu'elle a besoin, non de restrictions supplémentaires.

Le COR veut encore reculer l'âge de départ à la retraite

À un an de l'élection présidentielle, le rapport du COR (Conseil d'orientation des retraites) est déjà dans la tourmente à cause des prises de position de son président macroniste, Gilbert Cette. Rappelons qu'en 2023, en plein débat autour de la réforme des retraites, l'ancien président du COR, Pierre-Louis Bras, avait été débarqué de son poste par Élisabeth Borne car il contestait l'existence d'un « dérapage des dépenses » consacrées aux retraites.

M. Cette présente donc comme incontournable l'hypothèse de travailler jusque à 67,6 ans en 2070 pour maintenir le système actuel à l'équilibre. Un discours alarmiste repris par toute la presse et qui n'est pourtant qu'un passage dans les 258 pages du rapport. Mais l'intoxication est lancée dans tous les médias et le sieur Bardella en remet une couche en proposant la suppression de l'âge légal de départ à la retraite et une ouverture à la capitalisation.

Or il n'y a pas de système où on peut imaginer partir à la retraite à n'importe quel âge. Même avec le dispositif carrière longue, il faut avoir commencé à cotiser très jeune, justifier d'un nombre maximum de trimestres, pour partir à un âge minimum fixé par les textes. Une retraite sans âge légal de départ, ce n'est qu'un slogan ! Mais le rapport du COR est utilisé par la droite et le RN pour préparer de nouvelles attaques contre les droits des salariés et des retraités.

Il est bien plus urgent de revenir sur les milliards de cadeaux au patronat, notamment les exonérations et exemptions de cotisations, qui font perdre des recettes considérables au système solidaire de Sécurité sociale.

Marie-Rose Patelli

PRENEZ CONTACT/ADHÉREZ

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

Hôpital de Langres

L'association des usagers reste mobilisée, mais pour quoi faire ?

Lors de l'assemblée générale de l'association Avenir santé sud Haute-Marne (jhm du 06 juin), son président s'est livré à une attaque en règle contre tous les élus et services qui sont intervenus lors du long parcours agité de la réorganisation hospitalière et dont on connaît aujourd'hui la forme.

Tous pourris ! Seul Bentz, pourtant sans doute le plus grand menteur manipulateur est oublié ! C'est l'aveu de l'échec d'une politique bornée sur le projet douteux de Rolampont, truffée d'arguments approximatifs et mensongers et qui menait à la disparition des hôpitaux de proximité de Chaumont et de Langres. Cette obstination a occulté le besoin de mobilisations fortes sur le maintien de services, et particulièrement de la chirurgie à Langres. Nous avons dénoncé sa suppression dès le début du Ségur, et invité tous les acteurs à s'unir pour son maintien.

La stratégie annoncée de l'association serait un rapprochement possible avec le nouveau maire de Langres, Théo Caviezel, qui abandonne pourtant aujourd'hui clairement le projet Rolampont, se recentrant sur l'hôpital intra-muros. Sans doute a-t-il pris conscience qu'une ville comme Langres sans hôpital est une ville perdue. Malgré son discours, il ne semble pas faire preuve d'un enthousiasme débordant, s'en remettant au groupe privé Elsan pour sceller le sort de la partie clinique, et à d'hypothétiques décisions de justice.

Que de temps de perdu, d'espoirs manipulés, de frustrations. Si le choix est maintenant de l'hôpital de proximité, on attend d'Avenir santé la même détermination et le même engagement à défendre, même si c'est tardivement, les moyens et la qualité des soins de l'hôpital langrois. Sinon ce ne sont que des paroles.

Louis Laprade



AFFICHE DE FRED GARCIA SANCHEZ
POUR FORMES DES LUTTES

Journal du Syndicat CGT des retraité-es de Chaumont 24 av. du Général Leclerc 52000 Chaumont Tél : 06 79 61 00 78

<https://cgtretraites-chaumont.fr> <https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>

Imprimé avec l'argent des cotisations syndicales et les dons des lecteurs N° 488 SAMEDI 20 MAI 2026

UNE. Le Cri de Gaza, peinture de l'artiste tunisien Omar Esstar

